

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

*Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53*

*Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui à la porte de
la Mairie le compte rendu
sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 21 septembre 2016
et qu'il a été fait ... observation.*

Le 28 septembre 2016,



L'an deux mille seize le vingt-et-un septembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

PRESENTS : M. BESCHIZZA – Mmes MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n° 23) – LAGARDE – M. AYYADI – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES (sortie lors du vote de la délibération n° 36) – M. GAMI – Mme SAGO (sortie lors du vote de la délibération n° 31) – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN – Mme BARTHELEMY – Mme NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – M. MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mmes DRODE (sortie lors du vote de la délibération n° 31) – RADE (sortie lors du vote de la délibération n° 31) – MM. LORENZO – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS (sortie lors du vote de la délibération n° 31) – M. SEGURA – Mme QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG – CHALLIER – LAOUEDJ (sorti lors du vote des délibérations n° 43 et 44) – Mme BEZZAOUYA

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

M. CANNAROZZO
M. BEZZAOUYA
M. CORREIA
Mme DEMONCEAUX
Mme FOUGERAY

MANDATAIRES

M. RAMADIER
M. AYYADI
Mme MAROUN
M. CHALLIER
Mme BEZZAOUYA

ABSENTES : Mlle ABDELLAOU

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur MICHEL a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En préambule de l'ordre du jour, le Maire informe les membres du Conseil Municipal du retrait de l'ordre du jour des délibérations n°25 (Sports – Convention de mise à disposition à titre payant du gymnase Omar Chérif entre le Département de la Seine-Saint-Denis, le collège Simone Veil et la Ville d'Aulnay-sous-Bois) et 26 (Sports – Tarification et location des installations sportives municipales aux établissements scolaires du second degré).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOPTE à l'unanimité le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2015,

PREND ACTE de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du rapport sur l'activité du service public de l'assainissement de l'année 2015 (*délibération n°4*),

de la présentation du rapport annuel d'activité et du rapport financier 2015 du service délégué du stationnement à la Société URBIS PARK (*délibération n°6*),

de la présentation du rapport annuel d'activité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), au titre de l'exercice 2015 (*délibération n°22*),

de la présentation du rapport annuel et du compte d'exploitation 2015 du service délégué des marchés forains – Société MANDON (*délibération n°35*),

du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRACL) concernant la concession d'aménagement de la ZAC des Aulnes, au titre de l'année 2015 (*délibération n°40*),

du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRACL) concernant la concession d'aménagement « Les Chemins de Mitry-Princet », au titre de l'année 2015 (*délibération n°41*),

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

AUTORISE le Maire, à signer :

- la convention entre GrDF, le SIGEIF et la Ville, concernant la rétrocession de la canalisation de gaz naturel abandonnée et mise hors exploitation dans le passage souterrain de la gare, entre les rues Julien Mira et Onze Novembre (*délibération n°1*),
- le protocole d'accord avec le SIGEIF concernant l'enfouissement coordonné des réseaux de communications électroniques en appuis communs (*délibération n°2*),
- l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association des Centres Sociaux d'Aulnay-sous-Bois (ACSA), au titre de l'année 2016, concernant l'attribution d'une subvention complémentaire (*délibération n°24*),
- la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) relative au pilotage du Contrat Local de Santé, au titre de l'exercice 2016 (*délibération n°28*),
- la convention de partenariat avec la CPAM pour des actions de prévention, d'éducation et d'informations sanitaires au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2016/2017, dans le cadre du Fonds National de Prévention d'Education et d'Informations Sanitaires (FNPEIS) - (*délibération n°29*),
- l'avenant n°4 au contrat d'affermage avec la Société MANDON concernant le déplacement du marché de la Rose des Vents (*délibération n°36*),
- l'avenant n°2 à la convention d'intervention foncière avec l'EPFIF concernant l'inscription des périmètres de veille sur les zones d'activités impactées par le projet de réseau « Grand Paris Express », la prorogation de la durée de la convention jusqu'au 30 juin 2022 et l'augmentation du montant de l'enveloppe financière (*délibération n°39*),

- DECIDE** l'application, au titre de l'année 2017, du bordereau des prix du bail d'entretien en cours, pour facturer les travaux de déplacement et les réparations suite à des dégradations des mobiliers de signalisation tricolore (*délibération n°3*),
- le relèvement du taux d'abattement sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides à hauteur de 20 %, à compter du 1^{er} janvier 2017 (*délibération n°14*),
- la constitution d'une provision pour risques et charges financiers correspondant à la subvention attendue du Conseil Départemental relative à la gestion de la compétence RSA pour les exercices 2014 et 2015 (*délibération n°17*),
- la pérennisation du Conseil Municipal des Enfants (*délibération n°34*),
- le désaffectation de la portion de la sente communale de Rougemont sur l'îlot J de la Concession Publique d'Aménagement Mitry Princet et **APPROUVE** le déclassement du domaine public communal (*délibération n°37*),
- la cession de l'emprise foncière sise 1-9 rue Thomas Edison et 8 rue Jean Orcel au profit de la SA d'HLM TOIT ET JOIE (*délibération n°38*),
- EMET** **un avis favorable** à la demande d'autorisation préfectorale d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), dans le cadre du projet d'implantation, par la Société GIE SOCCRAM, d'une chaufferie biomasse sur le site de la chaufferie urbaine de Sevran (*délibération n°5*),
- SOLLICITE** des subventions au taux maximal auprès du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), dans le cadre des projets d'aménagement pour la mise aux normes aux usagers en fauteuil roulant de 9 points d'arrêts bus (*délibération n°7*),
- ACCORDE** la garantie de la Ville à l'Office Public de l'Habitat d'Aulnay-sous-Bois, concernant les emprunts contractés auprès :
- de la Caisse des Dépôts et Consignations concernant la construction de 25 logements sis 67 rue Jacques Duclos (*délibération n°12*),
 - du Crédit Agricole concernant la construction de 9 logements sis 96 rue Anatole France (*délibération n°13*),
- PROCEDE** **par un vote à main levée, décidé à l'unanimité :**
- à la désignation des membres suppléants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - (*délibération n°23*),
 - à la modification de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité syndical du SEAPFA (*délibération n°44*),
- APPROUVE** la demande de concours financiers auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et du Fonds Social Européen pour le financement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA d'Aulnay-sous-Bois par le Projet de Ville RSA pour la période de juillet à décembre 2016 (*délibération n°30*),
- ADOPTE** le tarif de 16,20 € par personne pour le droit annuel d'inscription auprès des foyers-clubs, à compter du 1^{er} octobre 2016 (*délibération n°33*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

SOLLICITE une aide financière auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France pour l'acquisition de véhicules et d'équipements au profit de la Police Municipale (*délibération n°8*),

AUTORISE le Maire, à signer :

- la convention de mise à disposition d'agents municipaux auprès de l'Etablissement Public Territorial T7 Paris Terres d'Envol (*délibération n°9*),
- le Contrat d'Intérêt National (CIN) Grand Paris Porte Nord (*délibération n°21*),
- la convention de partenariat entre la Ville et l'Education Nationale relative à l'organisation de la natation scolaire pour les écoles élémentaires, au titre de l'année scolaire 2016/2017 (*délibération n°27*),

DECIDE la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal, au titre de l'exercice 2016 (*délibération n°10*),

la majoration de la Valeur Locative Cadastre de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties des terrains constructibles, à compter du 1^{er} janvier 2016 et, le maintien de la réduction de 200 m² sur la superficie retenue pour le calcul de cette majoration (*délibération n°15*),

le versement d'une subvention à l'Etablissement Public Territorial T7 Paris Terres d'Envol, dans le cadre du financement des restes à réaliser 2015 des travaux d'eaux pluviales (*délibération n°16*),

la modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP), concernant l'équipement multimodal Balagny, la restructuration du gymnase Ormeteau, la réhabilitation des bâtiments scolaires, l'aménagement du pôle de centralité Sisley et la création de la salle CSU/PM (*délibération n°18*),

la cession du « Centre d'Affaires Europe » sis 135 rue Jacques Duclos au profit de la SAS FONCIERE VAILLANT (*délibération n°43*),

PROCEDE à la désignation de Mme Agnès SCHIER, Directrice Générale des Services Adjointe, en remplacement de Mme Claire DUMATS, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'Association d'Entraide du Personnel Communal (AEPC) - (*délibération n°11*),

ADOPTÉ la décision modificative n°1 du Budget Restauration Extra Scolaire (*délibération n°19*) et la décision modificative n°2 du Budget Principal Ville (*délibération n°20*), au titre de l'exercice 2016, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales,

la modification des règlements de fonctionnement des multi-accueils collectifs et familiaux (*délibération n°31*),

APPROUVE la nouvelle dénomination du Cap : « Le Nouveau Cap » et, la nouvelle tarification applicable à compter du 26 septembre 2016 (*délibération n°32*),
les modifications apportées à la version initiale du Programme Local de l'Habitat d'Aulnay-sous-Bois, suite au passage au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) - (*délibération n°42*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND **connaissance :**

des décisions n°973 à 1069 inclus concernant :

- le suivi microbiologique des denrées alimentaires en production à la cuisine centrale et sur l'ensemble des points de distribution de la Restauration Municipale, au titre de l'année 2016/2017 renouvelable jusqu'en 2019/2020 (Laboratoire AGROBIO),
- la fourniture de balais pour balayeuses de voirie en 2016 (Société OUEST VENDEE BALAIS – SOVB),
- les contrats et avenant de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- le contrat plateforme de dématérialisation des procédures des contrats de la commande publique (Société Achatpublic.com),
- l'aménagement de locaux bruts en vue de la création d'un ERP RDC immeuble logement ilot Sisley (CARL CONSTRUCTION et MEDINOX),
- la fourniture de plaques de rue, au titre de l'année 2016/2017 et renouvelable jusqu'en 2019/2020 (Société NOVOSIGN),
- l'organisation par la Maison de l'Environnement d'un spectacle jeune public, le dimanche 18 décembre 2016 (Association COMPAS AUSTRAL),
- l'organisation par le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental d'un concert de l'ensemble LISTEN, le 12 mai 2015 (Association LEZ'ARTS A L'ECOUTE),
- la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour des opérations de bâtiment, de génie civil et de voirie de catégories 2 et 3, au titre de l'année 2016/2017, renouvelable jusqu'en 2019/2020 (Société EPSILON GRH),
- l'étude urbaine pour la définition d'un plan-guide concernant la zone d'activités de la Fosse à la Barbière (Société BECARD & PALAY/BECARDMAD, mandataire du groupement),
- la mise à disposition de locaux ou de terrains communaux sis :
 - ZAC des Aulnes – Immeuble SISLEY au profit de La Poste,
 - Rue Albert Einstein pour la Société Nonneville Dépannage Aulnay,
 - Rue Paul Cézanne, au profit de l'Association Jeunesse Aulnaysienne,
 - Rue du Pont David, pour l'Association Aulnay Handball,
 - Rue du 11 Novembre et rue de Bougainville pour l'Association IFAC,
 - Rue des Deux Ponts au profit de l'Association CREA,
 - Rond point Henri Dunant, à la SCI VAR-OISE,

- la mise à disposition au profit de la commune par :
 - le Syndicat des Copropriétaires de la Résidence des Petits Ormes (SYNDIC EVAM) d'un local commun sis place des Violettes destiné à accueillir l'Association Sport et Culture pour Tous,
 - la Société l'Immobilière Européenne des Mousquetaires d'un local technique sis ZAC des Aulnes – Ilot Delacroix utilisé par le délégataire des Marchés Forains et les Commerçants du Marché,
- l'établissement, par le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental, de projets éducatifs suivants :
 - « Entrez dans la danse », en juin 2017 (Association Ensemble Intercontemporain),
 - « La Folle Nuit des Matheus », le 29 avril 2016 (Association MUSICUS),
- la programmation, dans le cadre de l'édition 2016 de l'Eté au Canal, des animations suivantes :
 - le spectacle de l'Association « La Majeure Compagnie », le 16 juillet 2016,
 - le concert de l'Association EYO'NLE BRASS BAND, le 22 juillet 2016,
 - la représentation de l'Association « HAMALIAN'S », le 23 juillet 2016,
 - le concert « ceux qui marchent debout », le 15 juillet 2016 (SARL « En même temps »),
 - l'amarrage de la péniche Anako, du 7 au 24 juillet 2016 (Association « Les Amis de la péniche Anako Laita »),
 - les animations proposées par l'Association exécutive du Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis,
- les modifications de l'institution de :
 - la régie de recettes unique pour les multi accueils de la Petite Enfance, à compter du 1^{er} juillet 2016,
 - la régie de recettes et d'avances au Service Seniors-Retraité, à compter du 15 juillet 2016,
 - les sous-régies de recettes aux foyers clubs Apollinaire, Dumont, Le Hameau, et André Romand, à compter du 15 juillet 2016,
- l'institution d'une régie de recettes temporaire à la Direction des Sports, du 9 au 22 juillet 2016,
- l'institution d'une sous-régie de recettes temporaire au parc nautique urbain sur le canal de l'Ourcq, du 9 au 22 juillet 2016,
- la mise à disposition temporaire de l'atelier céramique de l'Ecole d'Art Claude Monet à Marie HEUGHEBART, dans le cadre de son exposition à l'Espace Gainville en 2017,
- l'installation et l'exploitation d'un appareil à photographies d'identité dans le hall du centre administratif (Société PHOTOMATON SAS),
- la modification du montant de la franchise contractuelle et de prise en charge par la société de courtage AA ASSURANCES de la part assuré, dans le cadre du contrat responsabilité civile général de la Ville,

- l'abrogation de la décision n°919 du 7 avril 2016 concernant la location et la maintenance de fontaines à eau, au titre de l'exercice 2016 et renouvelable jusqu'en 2019,
- la fourniture et la maintenance de fontaines à eau temporaire pour les structures municipales (Société ELIS BONDOUFLE BLUE RIVER),
- la programmation d'un spectacle avec l'Association BOULBIBRASS, le 21 juin 2016, dans le cadre de la Fête de la Musique,
- la mission d'accompagnement de la Ville dans la mise en œuvre d'une méthode d'évaluation de ses politiques publiques, dans le cadre du pôle Services à la Population (Cabinet MAZARS),
- le prêt d'une œuvre d'art auprès du Fonds Régional d'Art Contemporain d'Ile-de-France (FRAC), dans le cadre d'une exposition du 2 novembre au 4 décembre 2016 organisée à l'Espace Gainville par l'Ecole d'Art Claude Monet,
- la gestion et planning des ressources au sein de la Direction des Sports (Société LOGITUD),
- l'accompagnement pour les recrutements suivants (Michael Page Public & Parapublic) :
 - un responsable des projets transversaux,
 - un rédacteur en chef,
- la fourniture et la livraison de matériels de cuisine destinés à la Cuisine Centrale (Société MR NET et Société LFC AVOND),
- l'exercice du droit de préemption urbain sur un bien sis 18 avenue de la République,
- la délégation du droit de préemption urbain au profit de DELTAVILLE concernant le bien sis 10/14 rue Jules Princet et 37 rue du Colonel Moll,
- la résiliation pour faute aux frais et risques du titulaire du marché public relatif à la construction d'une crèche multi accueil n°39-41-43-45 rue de Toulouse (Société COREDIF),
- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
 - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant les spectacles suivants :
 - ensemble amateur du Cap Capella, le 8 mai 2016 (Association ART VERNE),
 - « BOUCHES DE LA », le 15 juin 2016 (RIPOSTE),
 - la location et la maintenance d'un parc nautique urbain situé sur le canal de l'Ourcq, au titre de l'exercice 2016 (Association CONTRASTE),
 - l'établissement du dossier du lotissement sis secteur Balagny (Cabinet Didier BOUCHER),
 - la maintenance de compresseurs thermiques (Société EMI),
 - la location, la maintenance des structures et autres animations de loisirs au parc Robert Ballanger, dans le cadre de l'été 2016 (Société EUROP EVENT et Centre Equestre de la Ferté sous Jouarre),
 - l'organisation de la « Fête Foraine », à la Ferme du Vieux Pays, du 9 au 21 août 2016 inclus (Société « Le Royaume des Enfants »),

- la signature du marché subséquent concernant la réalisation des travaux concernant le prolongement de la rue Marco Polo, dans le cadre du programme de voirie 2016 (3 lots : Entreprise Jean Lefebvre IDF, ENGIE INEO et MARCEL VILLETTE),
- la signature des marchés passés en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence concernant l'assistance et la maintenance :
 - du logiciel VIPSTEAM et du scanner LSI 55.2 (Société VIPS),
 - du logiciel REGARDS (Société Ressources Consultants Finances),
- la signature du marché passé en procédure d'appel d'offres ouvert concernant la fourniture et la livraison de denrées alimentaires pour la confection des repas, au titre de l'année 2016/2017 et renouvelable jusqu'en 2019/2020 (Sociétés DAUMESNIL PRIMEURS et PELLOILLE SAS).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 21 septembre à 23h15.

Le Maire

Bruno BESCHIZZA